



Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)



Association affiliée à la
Fédération Nationale André Maginot – Groupement n° 003
et à l'Union Nationale des Transmissions - UNATRANS

ANATC – Gr 003 FNAM

Fort de Bicêtre
21, avenue Charles Gide
94272 – LE KREMLIN BICETRE
anac-tnb@wanadoo.fr
http://www.anac-tnb.fr

Jean BIBAUD

24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

A Le Kremlin Bicêtre, le **13 mai 2017**

N° **030 / ANATC / 2017**

COMPTE RENDU

de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANATC du 07 juin 2017

L'assemblée générale nationale de l'ANATC du 07 juin 2017 s'est déroulée de 09h00 à 11h15, au village vacances "La Saulaie", à Chédigny (37310).

1. Etat des présents – Ouverture de la séance

Etat des présents et des pouvoirs :

- Présents : 25
- Pouvoirs : 49
- Total : 74

Ouverture de la séance. A l'issue de ce décompte, le président de l'association déclare la séance ouverte.

2. In memoriam

Lecture des membres décédés pour l'année 2016. Une minute de silence est respectée en leur mémoire ainsi qu'à ceux décédés depuis le début 2017 :

OLIVIE Yves

REBOUL Suzanne

ANDRE Denise

WIOLAND Michel

BOURGUE Gabriel

HOYEZ Robert

HORY Jean Pierre

PARIS Paul

CHALVET Alfred

LEPELTIER Bernard

BOUCHET Fernand

HONNORAT Raoul

MENNESSIER Edmond

CORDIER René

LESAGE Claude Jean

Décédés depuis le 1^{er} janvier 2017 :

COCHELIN Roger

CHIAPPA Honoré

GALLEY Pierre

VITROLES Rémy

LAPLANCHE Maurice

THEODOSE Charles

SIMARD Pierre

AUGER André

3. Mot du Président national de l'association (Jean BIBAUD)

Chers adhérents, chers amis, merci pour votre participation à cette 70^{ème} assemblée générale ordinaire.

Voilà 12 ans que vous me faites confiance, et plus précisément depuis le 16 avril 2005. Aurais-je un jour le plaisir de céder cette présidence à quelqu'un d'autre ? Malheureusement, j'en doute !

La vie se divise en trois temps ; le passé, le présent et le futur. De tous ces temps le présent est le plus bref, le futur est très incertain, seule certitude : le passé. L'ANATC a connu des jours de calme et des jours de tempête... Deux forces nous aident à aller de l'avant : l'oubli ou la réparation du passé négatif, et l'espérance du meilleur. Notre association ne peut pas être comprise qu'en regardant derrière, elle doit l'être aussi en regardant devant, franchement et sans faiblesse, ce que je m'efforce de faire dans le cadre des responsabilités que vous m'avez confiées jusqu'à aujourd'hui.

Quoi de nouveau ? Comme vous l'avez constaté en lisant notre bulletin de janvier 2017, nous avons tissé un lien significatif avec l'Escadre Aérienne de Commandement et de Conduite Projetable, EAC2P 00.550

d'Evreux, et par voie de conséquence avec la Brigade Aérienne d'Appui à la Manœuvre Aérienne (BAAMA) du Commandement des Forces Aériennes (CFA). Cette action s'est concrétisée par l'affiliation à l'ANATC de l'amicale de l'EAC2P, l'Association des Spécialistes de la Projection et des C2 Air (ASPC2A). Cet événement n'est qu'une étape sur notre chemin vers le CFA, avec pour objectif, un partenariat CFA – ANATC. Sont essentiellement visées, les brigades SSIC (Systèmes de Surveillance, d'Information et de Communications) du CFA, c'est-à-dire la BAAMA et la BACE (Brigade Aérienne du Contrôle de l'Espace) que j'ai rencontrées le 10 mai dernier à la demande de feu le GCA SOULET, commandeur du CFA. Des actions restent encore à mener ayant pour buts de dynamiser les adhésions et relancer nos activités.

Pour terminer, je salue et je remercie très chaleureusement ceux et celles qui ont consacré et qui consacrent encore beaucoup d'énergie et de temps à l'association.

Merci de votre attention, et par Saint Gabriel et Saint Raphaël, vive l'ANATC.

4. Rapport moral et d'activités (secrétaire national Patrick GARNIER)

C'est un plaisir pour moi de vous présenter ce rapport moral concernant l'exercice de l'année 2016. Je tiens à remercier tous les membres du bureau ainsi que tous les membres du conseil d'administration de l'ANATC, sans oublier au niveau des groupes régionaux les membres titulaires et associés qui mettent leur énergie pour le bon fonctionnement de leur structure locale et par prolongement au bon renom de notre association, l'ANATC.

Le rapport moral est la possibilité, une fois par an, de réétudiés les actions passées, d'en faire l'analyse afin de pouvoir se projeter dans un futur que nous souhaiterions tous plein de promesses, même si nous sommes souvent conduits à réduire la voilure de nos ambitions, ne serait-ce par l'âge ou la maladie de soi-même ou d'un très proche, les finances. Il convient de veiller en premier lieu à ne pas quitter le chemin sur lequel nous sommes engagés et de nous inscrire dans la continuité des démarches entreprises dans le respect du discernement et ce n'est pas toujours le cas.

Nous savons bien que le maintien au plus haut niveau de nos ambitions d'action sera toujours plus difficile à assurer dans le contexte de la déflation des effectifs ; que les contraintes seront de plus en plus pressantes et vous en êtes les témoins au quotidien, mais aussi pesantes seront-elles, elles ne devront pas nous faire dévier de nos principes. Il faut garder à l'esprit que nous devons sans cesse nous adapter et nous mobiliser dès que nécessaire, nos anciens l'on fait, pourquoi pas nous.

L'action associative repose sur la conviction des dirigeants de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des problématiques, par exemple l'application de directives, mais aussi des personnes les plus vulnérables et de leur apporter des réponses différenciées mais cohérentes. L'objet social particulièrement large de la FNAM et de ses structures repose sur la notion de l'exemplarité.

Comme l'an passé, l'une des préoccupations réside dans le recrutement au niveau régional auprès des jeunes générations, militaire d'active d'une certaine ancienneté ou rendus à la vie civile qui personnellement ont tourné la page, mais ces derniers peut-être attendent-ils un geste de notre part. Autour de vous vous avez sans doute des connaissances qui se trouvent dans ce cas.

Ce rapport moral très succinct, reflète l'état d'esprit d'un responsable d'une structure qui se rend compte que de plus en plus, la participation active des adhérents devient négative. Est-ce que cette démobilisation est due à l'état d'esprit actuel de la société civile qui est pour ce qui est contre et contre ce qui pour ou une influence de renouvellement à des postes de responsabilités ou tout simplement d'un mandat de trop.

Madame, Messieurs, Chers amis et adhérents de l'ANATC je vous remercie.

Résolution n° 1 : Le rapport moral est adopté à la majorité des voix moins une abstention.

5. Dépôt des motions

Motions GR 003 FNAM pour la commission des droits de la FNAM

Huit motions du Groupement n° 003 de la FNAM déposées par le Secrétaire National sont proposées aux membres de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation :

- Une nouvelle fois, nous demandons la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant pour certains combattants de la seconde guerre mondiale qui ne peuvent obtenir la qualité d'ancien combattant 39/45, aujourd'hui très âgés, (*tel que les engagés volontaires et mobilisés*) du fait, que bien qu'engagés en 1944 ou mobilisés entre le 1^{er} septembre 1939 et le 22 juin 1940, se voient refuser la qualité d'ancien combattant 39/45 au prétexte qu'ils n'appartenaient pas à une unité (*alignement des critères d'attribution sur ceux d'AFN et des OPEX*).
- Pour les combattants d'Indochine, eux aussi, nous demandons l'attribution de la carte du combattant et la médaille commémorative jusqu'au 1^{er} octobre 1957, aux militaires ayant participé à la guerre d'Indochine, en application du décret N° 57-1003 19 septembre 1957.

- Nous demandons l'attribution de la carte du combattant jusqu'au 1^{er} juillet 1964 à tous les militaires ayant servi pendant quatre mois en Algérie, ainsi que ceux titulaires de l'article 115 du code PMI quel que soit leur temps de présence.
- Nous demandons l'attribution de la médaille des évadés pour les combattants d'Afrique du Nord et ceux des nouveaux conflits (*missions extérieures*).
- Nous demandons la mise en œuvre des recherches et du rapatriement des corps des militaires disparus "Morts pour la France", en Afrique du Nord, de même souhaitons de ne plus lire dans la presse ou entendre sur les radios ou chaînes nationales le mot "REPENTANCE" qui à notre avis déshonore nos militaires et entache les valeurs de nos armées.
- Nous demandons l'évolution vers l'indice 130 de la retraite mutualiste du combattant, avec participation de l'État, promise par les pouvoirs publics depuis plus de 15 ans.
- Devant la montée du terrorisme dans notre pays, nous demandons aux pouvoirs publics une plus grande fermeté dans les décisions de justice et la stricte application sans réserve de l'article 421-1 concernant les infractions définies aux articles 421-2 et 421-3 de la loi numéro 72 - 467 du 9 juin 1972 interdisant la mise au point, la fabrication, la détention, le stockage, l'acquisition et la cession d'armes et d'explosifs.
- Face aux djihadistes, nous réaffirmons notre soutien sans faille aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures, pour la liberté dans le monde et au titre de l'opération sentinelle à l'ensemble de ses composantes : Armée - Gendarmerie - Police et douanes – Pompiers, pour le travail accompli sur notre sol.

5.3. Incidences des nouveaux Statuts UNATRANS sur l'ANATC

A ce jour les nouveaux Statuts de l'UNATRANS ne sont toujours pas finalisés.

Dés que ces Statuts seront approuvés par une Assemblée Générale Extraordinaire, l'ensemble des membres de l'ANATC en aura connaissance et en mesurera les effets pour ce qui concerne l'ANATC.

6. Evolution des effectifs

	31/12/2015	31/12/2016
Effectif ANATC	356	324
Adhésions	02	03
Décès	21	15
Démission	29	07
Radiation	07	12
Variation		-32

L'effectif du Gr 003 FNAM – ANATC (*avec ACMA*) est de 369 Adhérents au 31/12/2016.

Résolution n° 2 : La présentation des effectifs au 31 décembre 2016 est adoptée à l'unanimité.

7. Cotisations

- ANATC : maintien de la cotisation annuelle à 22 €
- Gr 03 FNAM : cotisation annuelle des adhérents affiliés Gr 03 FNAM fixée à 5 €
- FNAM : maintien de la cotisation due à la FNAM à 1,50 € pour l'année 2017.
- UNATRANS : maintien du forfait annuel établi à 300 € pour 2017, forfait renégociable au vu des effectifs lors des prochaines réunions UNATRANS et lors de l'approbation des nouveaux Statuts en voie de finalisation.

Résolution n° 3 : les montants des cotisations 2017 sont adoptés à l'unanimité.

8. Activités 2016 / 2017 (*depuis l'AGN 2016*)

Grands rendez-vous tenus (au plan national) - Participation et/ou représentation de l'ANATC :

- Ravivage de la Flamme le 26 septembre 2016 (*UNATRANS – DIRISI*) ;
- St GABRIEL et St Raphaël EAC2P Evreux le 29 septembre 2016 – 50 ans du GTT / visite de l'EAC2P / rencontre GBA VILCHENON (*Cdt BAAMA*) ;
- Vœux du CEMAA et de la DC-DIRISI le 18 et 19 janvier 2017 ;
- Meeting aérien de la BA 106 Mérignac le 13 et 14 mai 2017 ;
- Cérémonies et réunions au sein de la FNAM et de l'UNATRANS.
- Congrès national de la FNAM les 14 et 15 septembre 2016 à Bordeaux : voir le bulletin "La Charte" ;

- Réunions du Conseil d'administration : 31 mai 2016 à Sevrier, 27 septembre 2016 au Fort du Kremlin Bicêtre, 30 mars 2017 à la Maison des Associations de Le Kremlin Bicêtre.

Principales actions menées :

- Rencontres de l'EAC2P d'Evreux sur la BA 105 :
 - o le 28 septembre 2016 → présentation de l'ANATC à l'EAC2P / rencontre ASPC2A ;
 - o le 29 septembre 2016 → Affiliation de l'Amicale de l'EAC2P d'Evreux et participation à l'aménagement de la Salle d'Honneur Cenon ;
- Rencontres avec la BAAMA et la BACE le 10 mai 2017 à Mérignac → GBA VILCHENON et PATRY.
- Réalisation / tirage / diffusion du mini bulletin de juillet 2016 et du bulletin ANATC de janvier 2017 ;
- Dépose d'une plaque funéraire à la tombe du GBA LASNIER-LACHAISE (25/02/2017) ;
- Mises à jour de l'Annuaire ANATC 2015 en juillet 2016 et janvier 2017 (*annuaire numérisé*) ;
- Régularisations administratives (*trésorerie et secrétariat*) ANATC et Groupes régionaux.

Principales actions en cours :

- Organisation de l'AGN 2018 ;
- Elargissement des relations entre l'ANATC, la BAAMA et la BACE du CFA ;
- Projet du prix SSIC de l'ANATC (*objectif – règlement*) réalisable ou pas au vu des adhésions attendues ;
- Réglementation de l'allocation exceptionnelle attribuée aux groupes régionaux. Le document définissant le règlement est adopté et adressé aux présidents des Groupes Régionaux ;
- Tri et inventaire des archives et divers ANATC (*mémoire, lots, bimmeloterie...*) → pour exploitation et nouvelles destinations à donner ;
- Poursuite des travaux de Mémoire et du Patrimoine SSIC ;
- Participation aux travaux et activités de l'UNATRANS (*150^{ème} anniversaire des TRANS...*) ;
- Entretien des liens avec l'Amicale de l'EAC2P d'Evreux (ASPC2A) et poursuite de la participation de l'ANATC ;
- Mise à jour ponctuelle de l'Annuaire 2015 et diffusion semestrielle de sa version numérisée (*juillet et janvier*) ;
- Diffusion des bulletins ANATC – à la majorité des voix, il est décidé que la diffusion du bulletin de janvier garde son support papier pour l'ensemble des adhérents, et par souci d'économie (*tirage papier, coût de la diffusion postale*), que le support du bulletin de juin soit papier pour les non internautes et uniquement numérique pour les internautes ANATC ;
- L'hébergement du site Internet ANATC va changer d'opérateur par souci d'économie et d'exigences contractuelles, tout en gardant la même présentation.

9. Calendrier :

- Calendrier 2017 sur le site Web ANATC ;
- Prise d'Armes – changement de commandement à l'EAC2P 00550 D'Evreux le 25 août 2017 ;
- Congrès annuel de la FNAM les 12 septembre 2018 à Dijon ;
- Ravivage de la Flamme jeudi 28 septembre 2017 (*UNATRANS / DIRISI*), assemblée générale de l'UNATRANS le 28 septembre 2017 (*participation restreinte pour l'ANATC*) et Saint Gabriel DIRISI le 29 septembre 2017 au Fort de Bicêtre, réunion du CA de l'ANATC à organiser à la Maison des Associations du Kremlin Bicêtre en fonction de ces trois rendez-vous, le 28 ou le 29 septembre 2017 ;
- AGN 2018 retenue sous sa formule traditionnelle. La proposition pour le village vacances de "Roz Armor" à Erquy (22430 - *Côtes d'Armor*) est retenue à l'**unanimité**.
 - o Dates retenues les 30 et 31 mai 2018 ou 06 et 07 juin 2018, fonction des disponibilités ;
 - o Pré-réservation pour fin juillet 2016 (*demande devis*) ;
 - o Choix et confirmation pour contrat fixés début septembre 2016 pour insertion dans les "pages bleues" du bulletin ANATC de janvier 2018.

10. Rapport financier

La trésorière nationale, Evelyne GARNIER, présente le rapport financier 2016 suivant : voir annexe ci-jointe.

Le compte d'exploitation 2016 et les prévisions 2017 ont été commentés et justifiés point par point par la trésorière nationale et le secrétaire national, Evelyne et Patrick GARNIER.

11. Rapport du vérificateur aux comptes - Daniel WERTEPNA :

Nous soussigné Daniel Wertepna, vérificateur aux comptes élu, au regard de ce nous disposons à la Caisse d'Épargne, sur le compte postal, vous avez pu constater que la situation financière de notre Association est saine et n'apporte aucune remarque particulière.

Après avoir vérifié l'exactitude du livre comptable et des justifications des recettes et des dépenses, nous avons procédé à tous les contrôles que nous avons jugés nécessaires.

Les registres des comptes de l'Association sont admirablement tenus. Les récépissés des dépenses sont en concordances.

Je vous certifie l'exactitude des comptes et souligne la rigueur et le sérieux de la tenue de la comptabilité placée sous la responsabilité de notre Trésorière Nationale Evelyne Garnier.

En conséquence, monsieur le Président, je demande à l'Assemblée de bien vouloir lui accorder le quitus en approuvant son rapport financier pour l'exercice 2016 qui vient de nous être présenté.

Résolution n° 4 : Rapport financier approuvé à l'unanimité

12. Renouvellement du tiers sortant des conseillers d'administration

Les membres du conseil d'administration sortant, sont : ANGAUD Jean Claude, BIBAUD Jean, CHAMPARNAUD Jean Philippe, FAUQUET Philippe, FERRO Patrick, GARNIER Patrick, HERRAUD Jean, PERTUZE Evelyne, PEYRUSEIGT Jean et VINDEL Christian.

Seul KERLAN Pierre ne se représente pas (*lettre reçue par le Président*). Les autres membres sont réélus pour une durée de trois ans.

Les autres membres du conseil d'administration sont : ANDRE Georges, CADET Gérard, DONADEY Georges, DROGOU Jean, GIORDAN Paul, GOUBERN Roger, LUCAS Marcellin, PICCO Jean Paul, THIEUX Paul et WERTEPNA Daniel. Il faut rajouter le représentant de l'ACMA et de l'EAC2P.

L'effectif total du conseil d'administration est donc de 22 membres pour un maximum admissible de 30.

Résolution n° 5 : Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration de l'ANATC approuvé à l'unanimité.

13. Fin de l'assemblée générale 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15 pour laisser place à la réunion du conseil d'administration.

Jean BIBAUD
Président de l'ANATC



Annexe (2 pages) au CR de l'AGO ANATC 2017 n° 30/ANATC/2017 du 13 juin 2017

Rapport financier – Exercice Hors Groupes (bureau) 2016

Report de l'exercice précédent 2015

531	Livret A	40 510,27 €
370	Stock marchandises (avec poste 531)	0,00 €
514	Banque Postale	7 422,58 €
Total report A		47 932,85 €

Charges de l'exercice 2016

606	Frais de fonctionnement - Administratifs	155,17 €
610	Frais organisation animations	27 932,37 €
611	Bulletin ANATC	5 306,98 €
625	Frais de déplacements	1 254,20 €
626	Frais postaux et téléphoniques	108,00 €
658	Reversement cotisations au groupe	1 754,41 €
671	Dons à l'Adhérent	4 439,88 €
672	Frais obsèques et Stèle	426,00 €
673	Frais divers	210,15 €
Total des dépenses C		41 587,16 €

Produits de l'exercice 2016

706	Abonnement revues	0,00 €
708	Recettes des animations	21 650,00 €
740	Subventions	1 288,00 €
758	Cotisations adhérents	6 033,17 €
765	Recettes sur livret	281,33 €
771	Dons	289,35 €
772	Recettes diverses	68,18 €
Total des recettes B		29 610,03 €
Résultat de l'exercice 2016 (B - C)		-11 977,13 €
Total (A + B)		77 542,88 €

Disponibilités en fin d'exercice 2016

531	Livret A	33 791,60 €
514	Banque Postale	2 164,12 €
Total D		35 955,72 €
Total (C + D)		77 542,88 €

Rapport financier – Exercice global ANATC 2016

Report de l'exercice précédent 2015

531	Livret A	40 510,27 €
370	et 512 Stock marchandises	0,00 €
514	Report de l'exercice précédent 2015	20 566,36 €
Total report A		61 076,63 €

Charges de l'exercice 2016

606	Frais de fonctionnement - Administratifs	673,56 €
610	Frais organisation animations	37 887,49 €
611	Bulletin ANATC + divers	5 306,98 €
625	Frais de déplacements	1 344,44 €
626	Frais postaux et téléphoniques	287,40 €
658	Reversement cotisations au groupe	3 687,58 €
671	Dons à l'Adhérent	4 489,88 €
672	Frais obsèques et Stèle	441,00 €
673	Frais divers	600,15 €
Total des dépenses C		54 718,48 €

Produits de l'exercice 2016

706	Abonnement revues	0,00 €
708	Recettes des animations	31 098,00 €
740	Subventions	1 288,00 €
758	Cotisations adhérents	8 756,67 €
765	Recettes sur livret	281,33 €
771	Dons	361,35 €
772	Recettes diverses	527,18 €
Total des recettes B		42 312,53 €
Résultat de l'exercice 2016 (B - C)		- 12 405,95 €
Total (A + B)		103 389,16 €

Disponibilités en fin d'exercice 2016

531	Livret A	33 791,60 €
514	Banque Postale	14 879,08 €
Total D		48 670,68 €
Total (C + D)		103 389,16 €

Rapport financier – Prévisions 2017 HORS GROUPES (bureau)

2016			PREVISIONS 2017	
TITRES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Cotisations HG	6 033,17 €		3 000,00 €	
Adhésions			400,00 €	
Reversement Groupes		4 042,84 €	2 000,00 €	
Rappels Cotisations			300,00 €	
Versement Volontaires			300,00 €	
Médailles			100,00 €	150,00 €
Divers	68,18 €	210,15	100,00 €	150,00 €
Allocation F NAM	1 288,00 €		1 300,00 €	150,00 €
Fêtes et Réunions	21 650,00 €	27 932,37 €	15 000,00 €	16 500,00 €
Frais de Bureau		155,17 €		700,00 €
Frais Postaux (Bureau)		108,00 €		300,00 €
Frais Postaux (Bulletin)				2 000,00 €
Edition Bulletin		5 306,98 €		800,00 €
Frais Déplacement		1 254,20 €		1 500,00 €
Missions, Réceptions			400,00 €	500,00 €
Abonnements, Cotisations		1 754,41 €		100,00 €
Social (Dons)	289,35 €	4 439,88 €		100,00 €
Social (Obsèques)		426,00 €		150,00 €
Intérêts CNE	281,33 €		200,00 €	
TOTAL	29 610,03 €	41 587,16 €	23 100,00 €	23 100,00 €
RESULTAT (Perte)	- 11 977,13 €			

Rapport financier – Prévisions 2017 GLOBAL ANATC

2016			PREVISIONS 2017	
TITRES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Cotisations	8 756,67 €		9 000,00 €	
Adhésions			400,00 €	
Reversement Groupes		3 687,58 €	500,00 €	2 500,00 €
Rappels Cotisations			300,00 €	
Versement Volontaires			300,00 €	
Médailles			250,00 €	200,00 €
Divers	527,18 €	600,15 €	150,00 €	150,00 €
Allocation F NAM	1 288,00 €		1 300,00 €	150,00 €
Fêtes et Réunions	31 098,00 €	37 887,49 €	15 000,00 €	17 500,00 €
Frais de Bureau		673,56 €		700,00 €
Frais Postaux (Bureau)		287,40 €		300,00 €
Frais Postaux (Bulletin)				2 000,00 €
Edition Bulletin		5 306,98 €		800,00 €
Frais Déplacement		1 344,44 €		2 500,00 €
Missions, Réceptions			400,00 €	500,00 €
Abonnements, Cotisations				150,00 €
Social (Dons)	361,35 €	4 439,88 €		100,00 €
Social (Obsèques)		441,00 €		300,00 €
Intérêts CNE	281,33 €		250,00 €	
TOTAL	42 312,53 €	54 18,48 €	27 850,00 €	27 850,00 €
RESULTAT (Perte)	- 12 405,95 €			